

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Janvier 2020

16x20

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) / ACQUISITIONS TOUS SUPPORTS IDEETHEQUE DEUXIEME TRANCHE

Le projet documentaire de l' « Idéethèque » s'inscrit dans la perspective de l'ouverture d'une médiathèque novatrice pour l'automne 2021.

Par délibération n° 44x19 le conseil municipal a approuvé le 28 mars 2019 la demande de subvention dans le cadre de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour l'enrichissement des collections existantes et le développement des pôles « Promotion de la littérature » et « Musique ».

A la suite de cette demande une subvention de 25 000€ a été octroyée à la commune.

Le versement de la deuxième tranche doit faire l'objet d'une nouvelle demande auprès de la DRAC.

De ce fait il est demandé au conseil municipal d'approuver la demande de la deuxième tranche de l'aide financière octroyée selon le plan de financement triennal 2019-2021 suivant :

2019	Coût estimatif HT	Taux de TVA	Valeur de la TVA	Coût TTC	
Non livres	3 200,00 €	20,00%	640,00 €	3 840,00 €	
Livres	46 800,00 €	5,50%	2 574,00 €	49 374,00 €	
Total	50 000,00 €	-	3 214,00 €	53214,00€	
Subventions et participations sollicitées sur le coût HT				25 000,00 €	
Etat DGD				25 000,00 €	50,00%
Parts des cofinancements				25 000,00 €	50,00%
Autofinancement HT				25 000,00 €	50,00%
TOTAL				50 000,00 €	

2020	Coût estimatif HT	Taux de TVA	Valeur de la TVA	Coût TTC	
Non livres	3 200,00 €	20,00%	640,00 €	3 840,00 €	
Livres	46 800,00 €	5,50%	2 574,00 €	49 374,00 €	
Total	50 000,00 €	-	3 214,00 €	53214,00€	
Subventions et participations sollicitées sur le coût HT				25 000,00 €	
Etat DGD				25 000,00 €	50,00%
Parts des cofinancements				25 000,00 €	50,00%
Autofinancement HT				25 000,00 €	50,00%
TOTAL				50 000,00 €	

2021	Coût estimatif HT	Taux de TVA	Valeur de la TVA	Coût TTC	
Non livres	3 200,00 €	20,00%	640,00 €	3 840,00 €	
Livres	46 800,00 €	5,50%	2 574,00 €	49 374,00 €	
Total	50 000,00 €	-	3 214,00 €	53214,00€	
Subventions et participations sollicitées sur le coût HT				25 000,00 €	
Etat DGD				25 000,00 €	50,00%
Parts des cofinancements				25 000,00 €	50,00%
Autofinancement HT				25 000,00 €	50,00%
TOTAL				50 000,00 €	

FINANCEMENT DU PROJET TTC	159 642,00 €
Part des cofinancements HT	75 000,00 €
TVA	9 642,00 €
Part communale en investissement HT	75 000,00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- SOLLICITE la deuxième tranche de l'aide de l'Etat pour le financement des collections
- AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette demande
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 – M. FUSONE – COCH – JOUBEAUX – BATTINI - AMARO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 Janvier 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA